

## TARIFS DES NOUVEAUX CONTRATS D'ENTRETIEN

(applicable au 1er janvier 2024)

04/01/2024

	SECURITE, une visite d'entretien annuelle				CONFORT, inclus le dépannage, la main d'œuvre et le déplacement				GARANTIE TOTALE, inclus la fourniture des pièces			
	HT	TTC			HT	TTC			HT	TTC		
		TVA 5.5%	TVA 10%	TVA 20%		TVA 5.5%	TVA 10%	TVA 20%		TVA 5.5%	TVA 10%	TVA 20%
Chaudière FIOUL * **	196 €	206,78 €	215,60 €	235,20 €	225 €	237,38 €	247,50 €	270,00 €				
Chaudière GAZ **	135 €	142,43 €	148,50 €	162,00 €	173 €	182,52 €	190,30 €	207,60 €	222 €	234,21 €	244,20 €	266,40 €
Chaudière GAZ Condensation **	139 €	146,65 €	152,90 €	166,80 €	189 €	199,40 €	207,90 €	226,80 €	240 €	253,20 €	264,00 €	288,00 €
Chaudière hybride	230 €	242,65 €	253,00 €	276,00 €								
Chaudière BOIS **	298 €	314,39 €	327,80 €	357,60 €								
Poele à granulés BOIS **	185 €	195,18 €	203,50 €	222,00 €								
Cumulus : STYX, C.E. GAZ et radiateur GAZ **	101 €	106,56 €	111,10 €	121,20 €	118 €	124,49 €	129,80 €	141,60 €				
Pompe à chaleur	210 €	221,55 €	231,00 €	252,00 €	280,95 €	296,40 €	309,05 €	337,14 €				
Climatisation monosplit	160 €	168,80 €	176,00 €	192,00 €								
+ par Unité Intérieure supplémentaire	47 €	49,59 €	51,70 €	56,40 €								
Solaire	131 €	138,21 €	144,10 €	157,20 €								
Ballon thermo-dynamique	140 €	147,70 €	154,00 €	168,00 €								

\*\* Ramonage conduit inclus

OPTION	Payant				Inclus				Inclus			
Dépannages : Main d'œuvre : Tarif horaire	83 €	87,57 €	91,30 €	99,60 €	Inclus							
le Km :	1,46 €	1,54 €	1,61 €	1,75 €	Inclus							
Forfait déplacement :	61 €	64,36 €	67,10 €	73,20 €	Inclus							

★  
**SÉCURITÉ**

Ce contrat couvre uniquement **une visite d'entretien annuelle obligatoire** (contrôles et réglages techniques).

★★  
**CONFORT**

Ce contrat couvre **une visite d'entretien annuelle obligatoire** (contrôles et réglages techniques) et **les dépannages illimités** (hors manipulation et recharge des fluides frigorigènes).  
Assistance le samedi du 01/10 au 30/04.

★★★  
**GARANTIE TOTALE**  
(HORS APPAREILS FIOUL)

Ce contrat couvre **une visite d'entretien annuelle obligatoire** (contrôles et réglages techniques) et **les dépannages illimités**. Il inclut également **la fourniture et la pose de pièces de rechanges** de toute nature (exclusion des pièces extérieures à la chaudière, châssis et éléments de carrosserie).  
Le contrat GARANTIE TOTALE est réservé aux chaudières gaz de moins de 10 ans (date d'installation faisant foi) appartenant à l'une des marques suivantes : Saunier Duval, De Dietrich, Atlantic, e.l.m. leblanc, Frisquet, Viessmann et Chaffoteaux.  
*Sous réserve que votre installation soit entretenue ou que les travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil soient réalisés.*  
Assistance le samedi du 01/10 au 30/04.

Se référer à nos conditions générales de Ventes pour le détail des prestations incluses par contrats  
\* Hors Corps de Chauffe et pompe pour contrat Garantie Totale

**Cheminée à bois / Insert** : entretien effectué en régie si entretien chaudière gaz / fioul effectué par l'Entreprise  
Le Taux de TVA est soumis à des conditions fiscales (attestation de TVA à signer par le client).